

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Derniers résultats des fouilles sous-marine de l'Anse à la Barque

Bernard Vicens

Number 187, September–December 2020

Actes du séminaire de Saint-Claude du 6 et 7 novembre 2019 :
histoire et archéologie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1076109ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1076109ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vicens, B. (2020). Derniers résultats des fouilles sous-marine de l'Anse à la Barque. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (187), 111–120.
<https://doi.org/10.7202/1076109ar>

Derniers résultats des fouilles sous-marine de l'Anse à la Barque

Bernard VICENS¹

INTRODUCTION

Suite au passage de l'ouragan Lenny, (1999) et de la découverte par Monsieur Daniel Cabarrus, de canons reposant sur le fond de l'Anse à la Barque, (Bouillante) une campagne de sauvetage urgent a été déclenchée. L'objectif de cette campagne était de protéger le site en réensablant l'ensemble des vestiges mis à nu par l'ouragan, en vue d'une étude ultérieure. En 2002, le site fut expertisé, sur notre demande, par Michel L'Hour, actuellement Directeur du DRASSM². Une recherche en archives nous a de suite dirigés vers le plus important évènement maritime de cet anse, la bataille Franco/Anglaise de 1809 opposant deux *Flûtes* napoléoniennes à cinq navires Anglais. Les capitaines des deux flûtes, la *Seine* et la *Loire*, n'eurent d'autre choix que de se saborder privant de ce fait, l'ennemi d'une éventuelle appropriation de leurs navires en changeant de drapeaux, pratique souvent utilisée par la marine Anglaise.

Depuis leurs découvertes, plusieurs hypothèses furent avancées en fonction des observations faites d'année en année.

2

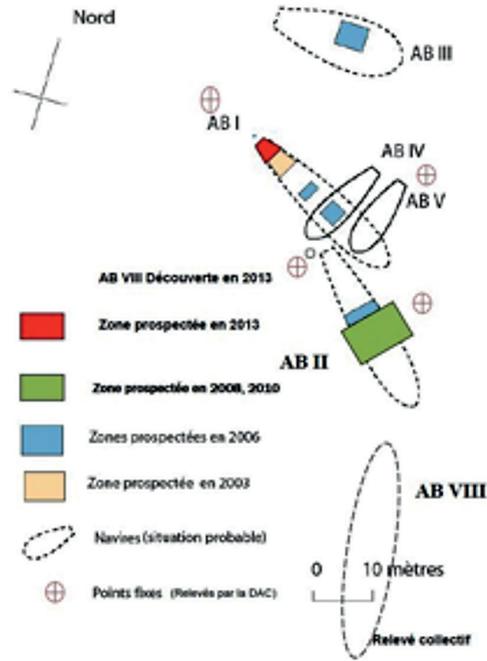
Durant les dernières interventions sous-marines, (2013 sous autorisation du DRASSM), nous avons fait la démonstration que l'épave AB-I n'est manifestement pas de la même classe que l'épave AB-II, et ne peut donc pas être une flûte comme nous l'avions pensé à la lecture des archives décrivant le naufrage de la *Seine* et la *Loire*, proue dans poupe.

Ce constat nous a renvoyé aux études faites en 2003 et 2006, afin de réunir les éléments les plus significatifs. Un regard nouveau et plus

1. Enseignant d'Etat en Plongée Archéologique. Instructeur National et Président de Prépa-Sub Antilles. Assermenté par le tribunal de Pointe à Pitre.

2. Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines, Ministère de la Culture Française.

Plan général initial des épaves situées à l'Anse à la Barque sur la commune de Bouillane - AB I, II, IV, et V.



2

Relevé collectif et mise ou propre par B. V.

expérimenté, grâce aux fouilles de *La Nourrice*³, (Corse) nous permet aujourd'hui, une nouvelle identification. Les premiers relevés sous-marins nous montrent une forte présomption pour un navire de la petite marine, en l'occurrence un lougre.

Ceux-ci apparaissent en Angleterre puis en France où ils sont introduits dans la marine de guerre de 1773 à 1785. Ils seront une quinzaine à la chute de l'Empire, puis adoptés pour un commerce, légal ou pas.

L'existence d'une indigoterie dans le fond de l'Anse à la Barque, étant notée de 1682 à 1719 activité gourmande en main d'œuvre, exhausse cette étude sur la probabilité d'affectation de AB-I comme ayant participé à un commerce négrier.

Pour commencer cette étude nous allons prendre comme point de comparaison entre un « Lougre » et une « Flûte », la partie arrière du navire c'est-à-dire le safran.

3. Flute napoléonienne coulée à Sagone (Corse) en 1811. (Direct : Pierre Villié).

3, 4, Un carroyage a été placé au-dessus de la zone à étudier.



4

4. Emplacement des objets trouvés.

Je me suis déplacé, sur l'invitation de Pierre Villie, pour travailler durant plusieurs années, sur l'épave « *La Nourrice* » dont il avait la charge de l'étude sous autorisation du DRASSM.

Il s'agit d'une « flûte » se trouvant par 15 m de fond dans la baie de Sagone en Corse, coulée en 1811 par les Anglais.

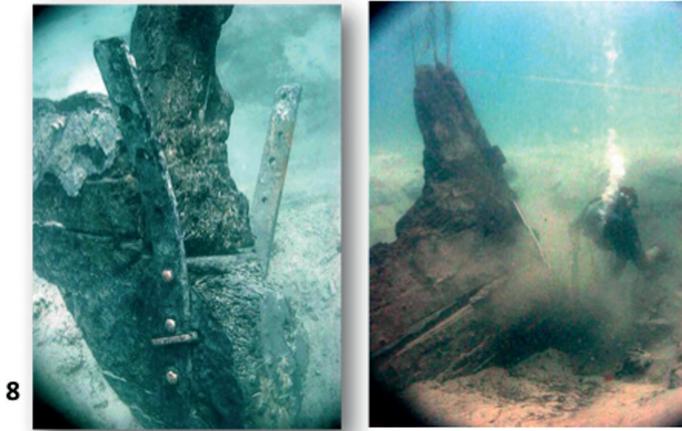
L'opportunité de travailler sur deux « flûtes » simultanément coulée à trois ans d'intervalle est exceptionnel sachant qu'il en existe que cinq connues dans le monde.

TABLEAU recensant les différentes épaves connues dans le monde en relation avec notre étude

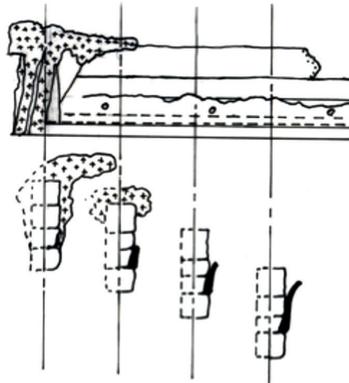
Catégorie	Nom	Mise en service	Date de naufrage	Lieu de naufrage	Etude de charpente
Flûte	La Baleine	1804	1813	Port Cros	NON
Flûte	La Girafe	1809	1811	Sagone (Corse)	OUI
Flûte	La Seine AB II	1808	1809	Anse à la Barque(Guadeloupe)	En cours
Flûte	La Loire AB VIII	1808	1809	Anse à la Barque(Guadeloupe)	Non
Brick	Le Cygne		1806	Martinique	NON
Flûte	La nourrice	1792	1811	Sagone(Corse)	En cours

7, 8 Photos, relevés et prises de mesures sur l'épave de La « Nou-
rice ». (Corse)

**Massif d'étambot, étambot, formant la courbe de
remplissage sur la quille et contre quille**



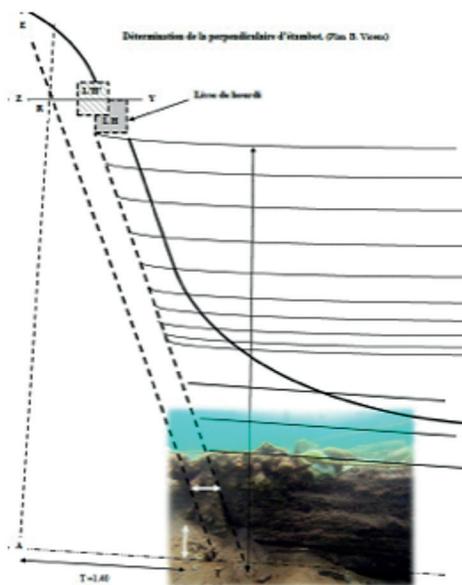
Relevés du massif
d'étambot de AB-I
Guadeloupe



10

11 Détermination de la perpendiculaire d'étambot de AB-I

La perpendiculaire d'étrave est simplement donnée par la tangente à la face extérieure de celle-ci, normale à la quille. Pour déterminer la perpendiculaire d'étambot, ceci est moins évident. Il faut imaginer un plan ZV défini par les extrémités de la lisse de hourdi1, représenté par un carré grisé.



11

12

Nous avons donc 1.40 m, (T) à rajouter à l'arrière de la concrétion pour avoir la vraie extrémité du navire. Si nous avons, 6 m in situ entre l'étambot et le mât principal, (BC) nous avons donc maintenant 7.4 m, (DC).

De par l'échantillonnage de l'épave AB-I, la position de son mât arrière qui n'est manifestement pas un mât d'*Artimon* mais bien le mât *Principal*, de son emplanture clampée sur la carlingue, ce qui n'est pas dans les usages pour un navire de ce rang, nous donne à penser que nous sommes sur un bâtiment plus modeste⁴ qu'une flûte⁵.

12 b

La photo montre le pied du mât arrière de AB-I. La base mesure 18 cm de long par 9 cm de large ce qui est bien inférieur à ce que l'on devrait observer sur une flûte, soit une largeur approximative de 20 cm.

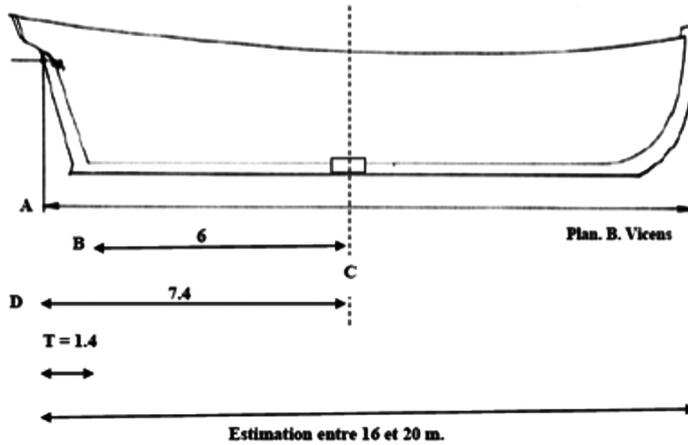
13

Les relevés sur l'épave AB-I restituent un autre indice, l'emplanture d'un mât et d'une caisse, qui protégeait une pompe de cale, sur la partie arrière. La présence de cet aménagement étant relativement rare sur une fouille, il est essentiel de lui prêter une attention particulière.

4. En effet, le mât d'artimon d'une flûte/frégate ne correspondant pas aux mesures faites.

5. Une *Flûte* à une quille d'environ 34 m et AB-I au alentour de 22 m.

Emplacement de la pompe de cale



12

Il pourrait s'agir d'une épontille destinée à reprendre l'effort de compression du mât d'artimon, qui dans la tradition française se trouve fixé au premier pont.

Les flûtes ne disposant pas de pont interne, mais d'un faux pont.

Lors du désensablage nous avons cru reconnaître le pied du mât d'artimon.

Une telle disposition aurait pu être un indice de « piratage technologique anglais » ce qui n'aurait pas dérogé aux pratiques de l'époque.

Les dimensions de la mortaise correspondent à un diamètre de mât d'environ 0,32 m alors que le diamètre de l'artimon d'une flûte se situe autour de 0,45 m. Les proportions des mâts sont régies par des règles parfaitement établies, déterminées par la longueur et la largeur du navire.

Les tables numériques consultées faisant de plus apparaître des diamètres de l'ordre 18 à 20 pouces (45.72 à 50.8 cm), il est désormais certain que nous ne pouvons être en présence de l'artimon d'une flûte qui est comparable dans ses grandes lignes à celui d'une frégate.

14

La comparaison des couples de AB-II avec ceux des autres flûtes corses est révélatrice de la standardisation, à savoir une construction dite - mode double plan -, constituée de membres de section, 500 mm x 250 mm.

L'archipompe et emplanture du mât de AB-I

Ph 1 : Dégagement du pourtour de l'archipompe

Ph 2 : Mise en place du point fixe sur la carlingue et visualisation de l'emplanture du mat principal



13

15

16 Le canal des anguillers
Lui aussi est de forme différente.

17 La barre franche

Les fouilles de 2006 ont permis de mettre au jour une barre franche. Celle-ci se trouvait sous le bordé arrière tribord de AB-I au niveau de l'archipompe. J-21-3. D'une longueur de 1,52 m on peut remarquer l'absence de finition au niveau de la préhension. Il n'est pas exclu que cette barre soit celle de secours. Cette barre franche rentre tout à fait dans le cadre de notre hypothèse.

Le mobilier



Photo 1 ; Tonneau à eau

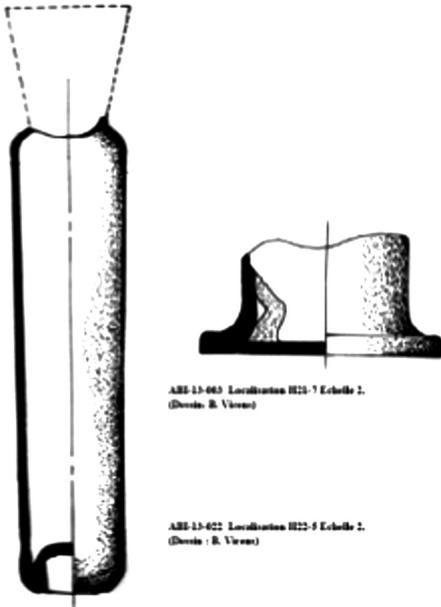


Photo 2 ; Flacon pharmacopée



Photo 3 ; Ossements humain



Maquette de *Lougre* XVIIIème

CONCLUSION

La nationalité de ce Lougre reste à déterminer. Il serait capital d'analyser en détail ce navire car les témoignages parvenus jusqu'ici, sur la petite marine française, sont lacunaires sans parler du cabotage aux Antilles.

Il n'en demeure pas moins que si notre étude est juste nous serions en présence du premier navire ayant participé à la traite négrière découvert en Guadeloupe.

Il me semble capital de saisir l'Etat et en particulier le DRASSM, pour réouvrir ce site, car il se pourrait qu'il disparaisse comme il nous ait apparu suite au passage du cyclone Lenny.